

Rhône-Alpes en Europe : des atouts dans la recherche et développement et un bon niveau d'éducation

Rhône-Alpes fait partie des régions riches les plus peuplées d'Europe. Caractéristique française, le taux d'emploi des personnes âgées de 20 à 64 ans est en léger retrait. Mais les performances éducatives sont bonnes. La vitalité de la recherche et développement rhônalpine constitue un atout important pour la région. Lutter contre l'aggravation du risque de pauvreté, constatée à la fin des années 2000, semble être un défi majeur pour les années à venir.

Simon Desgouttes,
Henri Lavergne

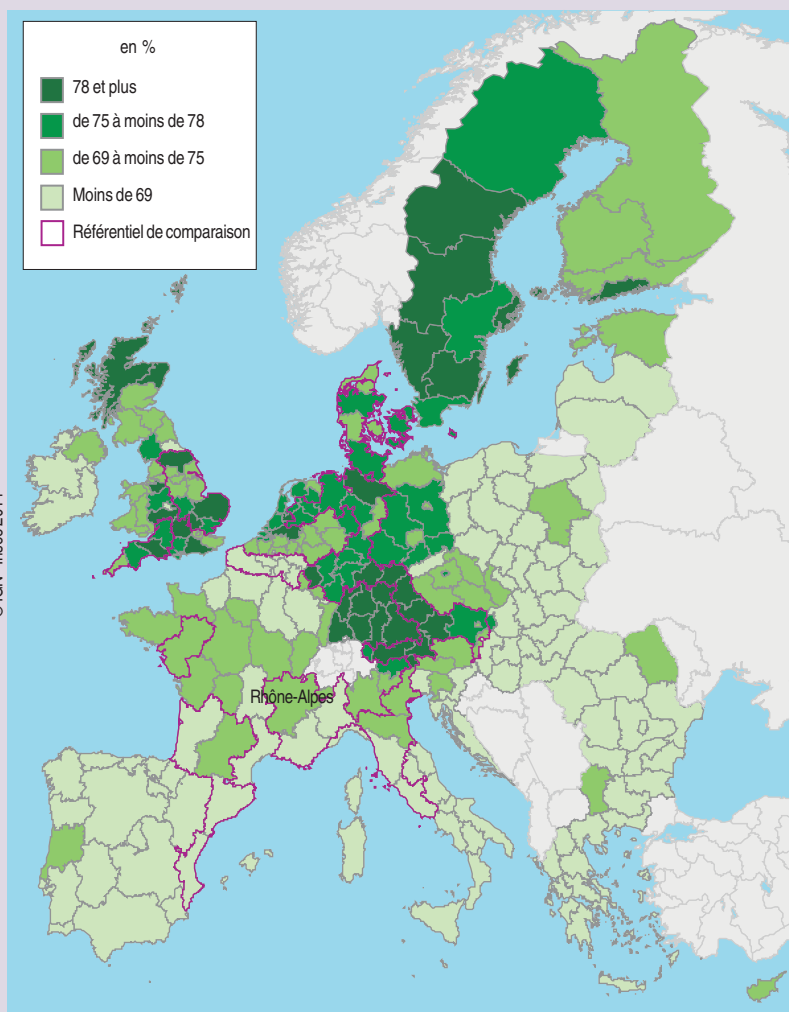
Deuxième région de France par sa taille, Rhône-Alpes compte 6,3 millions d'habitants en 2011. Elle pèse 1,25 % de la population de l'Union européenne à 27, et fait partie des régions les plus peuplées du continent. Sa densité, nettement plus faible que celle de l'Île-de-France, de la Lombardie ou de la Communauté de Madrid, ne lui permet pas de se comparer aux régions les

plus peuplées d'Europe. Rhône-Alpes est toutefois assez proche, par sa richesse et sa population, de grandes régions comme la Catalogne (Barcelone¹), le Land de Hesse (Francfort-sur-le-Main), le Latium (Rome), l'Est de l'Angleterre

¹ Pour chaque région du référentiel, la capitale ou, à défaut, la ville la plus peuplée est citée entre parenthèses.

L'emploi rhônalpin dans une position médiane

Taux d'emploi des 20-64 ans par région européenne, en 2012



© IGN - Insee 2014

Sources : Eurostat, Insee

La stratégie "Europe 2020" fixe l'objectif de transformer l'Union européenne à l'horizon 2020 en une "économie intelligente, durable et inclusive avec des niveaux d'emploi, de productivité et de cohésion sociale élevés". Elle fait suite à la stratégie de Lisbonne, adoptée en 2000 et arrivée à échéance en juin 2010, qui devait faire de l'Union européenne "l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde". Le contexte persistant de crise économique et celui de réduction des déficits publics aidant, les ambitions des années 2000 ont été révisées afin de recentrer la stratégie sur la croissance et l'emploi.

Ces deux stratégies partagent toutefois des objectifs proches, la stratégie "Europe 2020" ajoutant la double priorité de transformer l'Union en une "économie verte" et de lutter contre l'exclusion et la pauvreté. Grâce aux fonds européens, les pouvoirs publics régionaux financent des actions locales en matière de développement économique et social, donnant un rôle majeur aux régions dans la construction européenne. Ainsi, peut-on se demander où en est la région Rhône-Alpes aujourd'hui au regard des objectifs proposés par la Commission européenne début 2010 en comparaison avec les autres régions européennes.

Le taux d'emploi est en léger retrait ...

... mais dans une dynamique favorable

Un taux de chômage supérieur à la médiane européenne

Des jeunes fortement diplômés

(Luton) et même d'un pays comme le Danemark (Copenhague). En Europe, un quart des régions affichent un PIB par habitant supérieur à 28 300 euros². Rhône-Alpes se situe légèrement au-dessous de ce seuil, avec un PIB par habitant de 27 400 euros, une valeur toutefois supérieure de 14 % à la moyenne européenne. C'est un niveau de richesse assez proche de celui des régions voisines du Piémont (Turin) et de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Marseille) mais aussi de la Toscane (Florence), des Länder allemands de Basse-Saxe (Hanovre) et de Schleswig-Holstein (Kiel) ou encore de l'Est des Pays-Bas (Almere).

Compte tenu de ces caractéristiques, Rhône-Alpes peut être comparée à un référentiel composé de vingt-sept régions, proches par leur population nombreuse, leur densité moyenne et leur niveau de richesse relativement haut. La région la plus riche de ce groupe étant le Land de Hesse, la moins riche le Yorkshire-et-Humber (Leeds), la plus peuplée le Land de Basse-Saxe, la moins peuplée celui de Schleswig-Holstein.

En 2012, 71,8 % des rhônalpins de 20 à 64 ans occupent un emploi. Ce niveau situe Rhône-Alpes dans la moyenne du groupe de comparaison (71,5 %), proche des régions Émilie-Romagne (Bologne, 71,8 %) et Midi-Pyrénées (Toulouse, 71,6 %). C'est une position médiane, entre, d'une part, les régions allemandes et du nord dont les taux d'emploi sont souvent supérieurs à 75 % et, d'autre part, les régions françaises et du sud qui se situent, pour la majorité d'entre elles, à des taux inférieurs à 70 %. Les résultats rhônalpins en matière d'emploi sont aujourd'hui en deçà de l'objectif de la stratégie "Europe 2020" de 75 % des 20-64 ans en emploi.

Toutefois, la région Rhône-Alpes est dans une

dynamique de long terme favorable. Entre 2002 et 2012, la croissance de l'emploi, plus rapide que celle de la population, a permis une amélioration du taux d'emploi de 0,8 point. L'emploi rhônalpin a crû de 1,1 % par an sur la période. Cette augmentation est exclusivement due à l'augmentation de l'emploi féminin, l'emploi masculin ayant légèrement reculé.

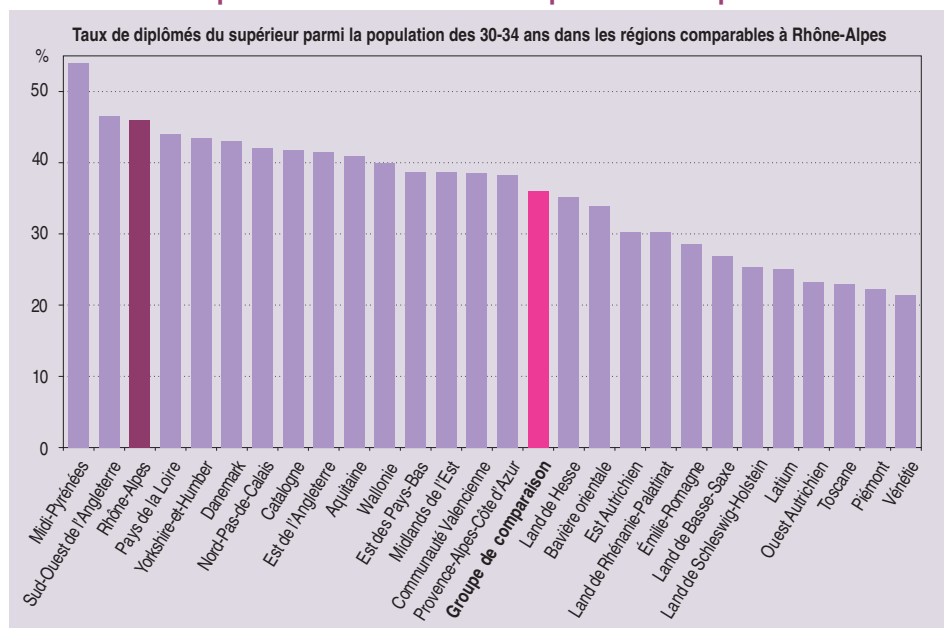
Au sein du référentiel, Rhône-Alpes figure parmi les régions où l'écart entre le taux d'emploi des hommes et celui des femmes est le plus faible. En 2012, le taux d'emploi des femmes est de 67,5 %, celui des hommes de 76,3 %, soit un écart de 8,8 points équivalent à l'écart constaté au niveau national (8,9 points) et bien inférieur à celui de l'Union européenne à 27 (12,3 points). C'est au Danemark que cet écart est le moins prononcé (6,3 points) alors que dans les cinq régions italiennes, l'écart est supérieur de 13 points (jusqu'à plus de 20 points en Vénétie (Venise)). Comme dans les autres régions françaises, les jeunes de 15 à 24 ans sont peu souvent en emploi. Le taux d'emploi rhônalpin pour cette tranche d'âge est de 32,7 %, bien inférieur à celui de l'ensemble des régions du référentiel (38,6 %) et très loin des taux supérieurs à 60 % enregistrés dans l'Est des Pays-Bas et dans l'Ouest Autrichien (Salzbourg). Concernant l'emploi des seniors (55-64 ans), Rhône-Alpes est dans une position médiane (46,3 %), les "meilleurs" résultats revenant aux régions anglaises et allemandes.

Ces performances moyennes se retrouvent dans le niveau de chômage. Si le taux de chômage rhônalpin est l'un des plus bas des régions françaises (8,4 % en 2012) derrière le Limousin et devant la Bretagne, il est de plus d'un demi-point supérieur à la médiane du référentiel (7,8 %), entre les régions autrichiennes, allemandes et du Nord qui font mieux et les régions françaises et du sud dont les taux de chômage sont plus élevés.

Dans le domaine éducatif, les résultats rhônalpins, comme ceux de la France, sont favorables. Avec 46 % des personnes de 30 à 34 ans diplômées du supérieur, la région est en troisième position du groupe de comparaison pour cet indicateur, derrière Midi-Pyrénées (54 %) et le Sud-Ouest de l'Angleterre (Bristol, 47 %) et nettement devant les régions allemandes, autrichiennes et italiennes. Ce taux ayant augmenté de onze points entre 2002 et 2012, la région semble être en bonne voie pour remplir l'objectif français de la stratégie "Europe 2020" fixé à 50 %, à condition que la tendance se maintienne dans les années à venir. Un faible niveau de diplôme n'est toutefois pas synonyme d'absence de qualification. Au modèle d'enseignement supérieur français qui valorise les filières longues et d'élite (notamment les grandes écoles), semble s'opposer un modèle allemand qui s'appuie sur l'apprentissage

² Données harmonisées en standard de pouvoir d'achat.

46 % des Rhônalpins de 30 à 34 ans sont diplômés du supérieur



Sources : Eurostat, Insee

Rhône-Alpes au regard de la stratégie "Europe 2020"

Domaines	Grands objectifs UE 2020 (européen ou français)	Année	en %				Ensemble des régions européennes				
			Rhône-Alpes	Référentiel	France	Europe à 27	Minimum	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile	Maximum
Emploi	• 75 % des personnes de 20-64 ans en emploi	2012	71,8	71,5	68,8	68,4	43,7	63,3	70,1	75,8	86,0
	• 70 % des femmes de 20-64 ans en emploi	2012	67,5	65,6	64,5	62,4	30,1	56,6	65,2	70,9	85,4
Recherche et développement	• 3 % du PIB consacré à la Recherche et Développement	2011	2,9	2,1	2,2*	2,0	0,1	0,7	1,2	2,1	8,8
	• 1 % du PIB consacré à la dépense publique en Recherche et Développement	2011	0,8	0,7 ^a	0,8*	0,7	0,0	0,3	0,5	0,9	2,4
Éducation	• Taux de jeunes de 18-24 ans ayant quitté prématurément l'éducation et la formation inférieur à 10 % (9,5 %)	2012	9,6	13,2 ^a	11,6	12,8 ^b	2,4	8,4	11,6	15,4	39,6
	• Au moins 40 % (50 %) des 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur	2012	46,0	36,0 ^a	43,6	35,8	14,7	24,4	34,3	42,4	73,1
Cohésion sociale	• Limiter le taux de risque de pauvreté	2009	11,8 ^a	14,2 ^a	12,9*	16,4 ^a	4,7	12,0	15,7	20,7	44,5
Environnement	• Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport à 1990 (14 %)	2011	nd	nd	-11,1	-17,0	nd	nd	nd	nd	nd
	• Utilisation d'énergie provenant de sources renouvelables à hauteur de 20 % (23 %)	2012	15,5**	nd	13,4	14,0 ^b	nd	nd	nd	nd	nd
	• 20 % d'accroissement dans l'efficacité énergétique (approximé par l'intensité énergétique)	2009	nd	nd	-14,0	-21,0	nd	nd	nd	nd	nd

En violet : objectif plus ambitieux que celui de la stratégie communautaire (cible fixée par la France).

nd : données non disponibles - * : données sur France métropolitaine - ** : source Dreal Rhône-Alpes - ^a : estimé - ^b : provisoire.

Sources : Eurostat, Insee

Une déscolarisation contenue

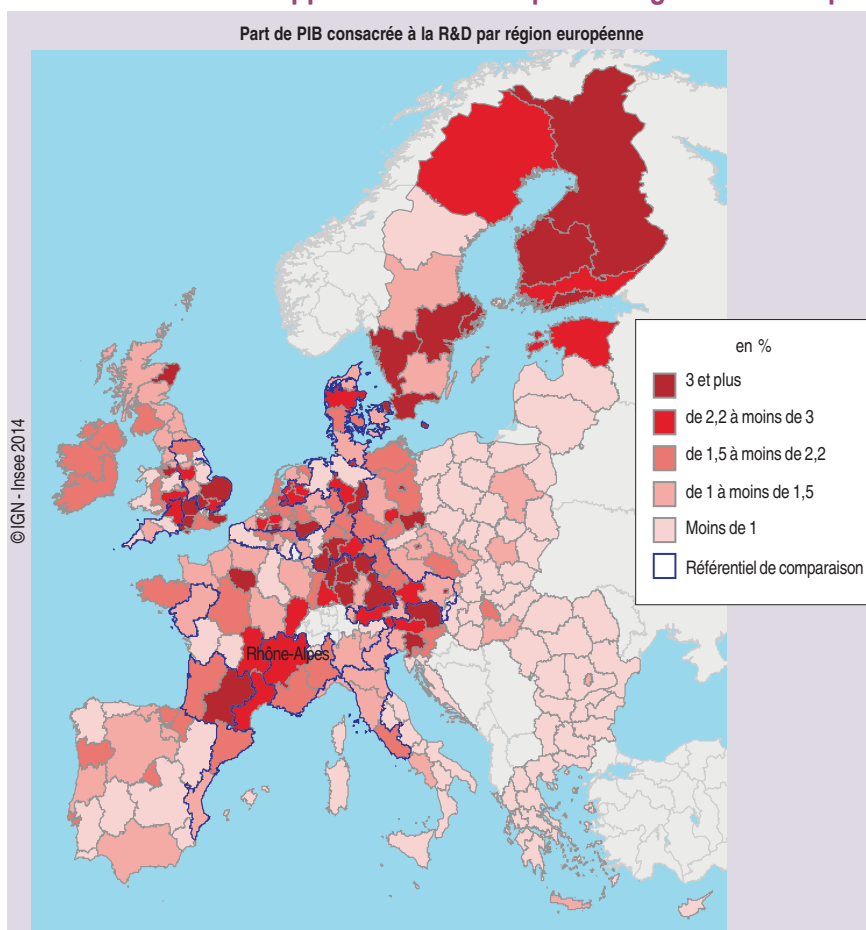
et où des filières professionnelles plus courtes trouvent des débouchés sur le marché du travail. En 2012, 9,6 % des jeunes rhônalpins de 18 à 24 ans ont quitté le système éducatif sans diplôme. C'est un taux inférieur à la moyenne nationale (11,6 %), plus favorable que celui du référentiel (13,2 %) et comparable aux résultats des Pays de la Loire (Nantes, 9,7 %), du Land de Hesse

(9,4 %) et du Danemark (9,1 %). La déscolarisation précoce est un phénomène dépendant des institutions éducatives nationales. L'objectif de la stratégie "Europe 2020" vise à contenir ce phénomène sous la barre des 10 % en 2020. En 2012, Rhône-Alpes a d'ores et déjà rempli l'objectif européen et est tout près de l'objectif plus ambitieux que la France s'est fixé à 9,5 %. Marginale en Autriche, aux Pays-Bas et en Bavière, la déscolarisation précoce des jeunes est fréquente dans les régions italiennes (17,6 % en moyenne) et surtout espagnoles où plus d'un quart des jeunes de 18 à 24 ans quittent précocement le système éducatif.

Rhône-Alpes se distingue aussi par ses bons résultats dans la recherche et développement. Du fait notamment de la présence des métropoles de Lyon et de Grenoble sur son territoire, la région Rhône-Alpes dispose d'atouts dans ce domaine : présence de treize pôles de compétitivité, de huit universités, de nombreuses grandes écoles et d'emplois qualifiés. Par exemple, les fonctions de conception-recherche occupent un grand nombre d'emplois dans la région (jusqu'à 8 % d'entre eux dans la communauté d'agglomération de Grenoble contre 2,7 % en France métropolitaine). En outre, en 2010, les entreprises et laboratoires de la région déposaient plus de 56 brevets par million d'actifs auprès de l'Office Européen des Brevets contre 37 pour la France et 22 en moyenne dans les régions du référentiel.

En 2011, les dépenses intérieures de recherche et développement (DIRD) représentent, en Rhône-Alpes, près de 2,9 % du PIB. Trente neuf régions sur deux cent soixante-douze font mieux en Europe, parmi lesquelles trois régions françaises : Midi-Pyrénées, l'Île-de-France et la Franche-Comté. Rhône-Alpes, de même que le Danemark, les Länder allemands de Hesse et de Basse-Saxe et l'Est Autrichien (Vienne), se situe

La recherche et développement : un atout pour la région Rhône-Alpes



Le risque de pauvreté augmente malgré un contexte régional favorable ...

... mais reste plus faible qu'en Angleterre ou qu'en Allemagne

Pour en savoir plus :

- "La France dans l'Union européenne", *Insee Références*, avril 2014.
- "Annuaire régional d'Eurostat, Commission européenne", http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-HA-13-001/EN/KS-HA-13-001-EN.PDF, octobre 2013.
- "Rhône-Alpes : en position médiane parmi les principales régions industrielles européennes", *Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses* N° 203, septembre 2013.
- "Les indicateurs de la stratégie nationale de développement durable 2010-2013", <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Rep-IDDN.pdf>, édition 2013, mars 2013.
- "La région Centre en Europe : forces et faiblesses au regard de la stratégie Europe 2020", *Insee Centre-Info* N° 179, juin 2012.
- "Investir dans l'avenir de l'Europe, cinquième rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale", Union européenne, http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/official/reports/cohesion5/pdf/5cr_summary_fr.pdf, rapport de la commission, novembre 2010.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi à vendredi de 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Imprimeur : Graphiscann

Dépôt légal n°1004, avril 2014

© INSEE 2014 - ISSN 1763-7775

largement au dessus de la moyenne du groupe de comparaison (2,1 %), mais nettement en deçà des deux régions de tête : Midi-Pyrénées et l'Est de l'Angleterre. En 2011, ces deux régions ont d'ores et déjà dépassé l'objectif européen de 3 % du PIB consacré au DIRD d'ici 2020. En raison de sa spécialisation industrielle poussée dans le domaine aéronautique, Midi-Pyrénées fait d'ailleurs partie des leaders européens dans ce domaine avec des DIRD supérieures à 5 % du PIB.

En Rhône-Alpes, comme en France et en Europe, les deux tiers des DIRD sont le fait d'acteurs privés. Les DIRD publiques rhônalpines représentent cependant plus de 0,9 % du PIB régional. Ce résultat s'inscrit dans l'objectif complémentaire de la stratégie "Europe 2020" qui fixe les DIRD publiques à 1 % du PIB. Il est plus élevé que celui des régions européennes comparables (0,5 %) et de la France (0,8 %).

Un défi s'offre à Rhône-Alpes : celui de faire profiter de ces atouts le plus grand nombre de ses habitants. Entre 2006 et 2009, le nombre de personnes en risque de pauvreté³ a augmenté de 5 % en Rhône-Alpes, passant de 692 000 à 729 000, alors que dans le même temps la population augmentait deux fois moins vite et la richesse produite mesurée par le PIB croissait de près de 4 %. Ainsi, la pauvreté et les inégalités se sont accentuées en Rhône-Alpes au cours de la deuxième moitié des années 2000, une évolution commune à l'ensemble des régions françaises. Le risque de pauvreté a augmenté partout en France, sauf en Lorraine (où il a baissé) et en Corse (où il a stagné).

En 2009, 11,8 % des Rhônalpins étaient en risque de pauvreté. Ce taux place Rhône-Alpes au 8^e rang des régions du référentiel, derrière les quatre régions d'Italie du Nord (Piémont, Toscane, Vénétie, Émilie-Romagne), l'Ouest Autrichien et l'Est des Pays-Bas. Proche de ceux du Land de Basse-Saxe et des Pays de la Loire, le taux de risque de pauvreté rhônalpin est inférieur de plus de deux points au taux moyen du groupe de

³ Population dont les revenus disponibles (après transferts sociaux) sont inférieurs au seuil de risque de pauvreté (fixé à 60 % du revenu disponible national médian).

comparaison et bien meilleur que les taux à 20 % observés dans les quatre régions anglaises. Ainsi, le lien entre le manque d'emploi et la pauvreté ne semble pas systématique. En effet, les régions italiennes et françaises, où les taux d'emploi sont plutôt faibles, sont celles où le risque de pauvreté est aujourd'hui le moins élevé. À l'inverse, le risque de pauvreté est plus fort en Allemagne et en Angleterre, pays plus dynamiques mais plus inégalitaires, où les taux d'emploi dépassent pourtant les 75 %.

L'environnement est devenu une préoccupation majeure des pouvoirs publics et de l'Union européenne. Avec 15,5 % de sa production d'énergie provenant de sources renouvelables, Rhône-Alpes est une des régions de France qui contribue le plus à la production de ce type d'énergie. Grâce à une intense production d'électricité hydraulique (80 % de sa production d'énergie renouvelable), Rhône-Alpes produisait en 2005 près de 20 % de l'énergie nationale issue de sources renouvelables. Ces résultats ne permettent pas pour autant de remplir les objectifs européens et français fixés respectivement à 20 % et 23 % de production d'énergie issue de sources renouvelables.

Chaque Rhônalpin consomme en moyenne 2,7 tonnes d'équivalent pétrole par an (tep). C'est davantage que la moyenne nationale (2,6 tep) et équivalent au niveau de consommation de la France de province. La consommation finale d'énergie moyenne annuelle des Rhônalpins s'est accrue entre 1990 et 2008 alors que la stratégie "Europe 2020" fixe pour objectif une réduction de cette consommation énergétique.

Enfin, si Rhône-Alpes fait partie des régions françaises qui émettent le plus de CO₂, avec un pouvoir de réchauffement global⁴ de 54,7 millions de tonnes, c'est avant tout parce qu'elle est l'une des plus peuplées de France. Le pouvoir de réchauffement global par habitant en Rhône-Alpes est en revanche l'un des plus faibles de France (derrière l'Île-de-France et Languedoc-Roussillon). ■

⁴ Indicateur qui vise à regrouper sous une seule valeur l'effet additionné de toutes les substances contribuant à l'accroissement de l'effet de serre.

Pour comprendre ces résultats

L'étude est réalisée à partir des données de statistiques régionales collectées auprès des instituts de statistique européens et, éventuellement, harmonisées par Eurostat.

Quelques définitions (l'ensemble des définitions et le référentiel de comparaison sont disponibles sur insee.fr/rhone-alpes) :

- **Produit intérieur brut (PIB)** : indicateur de la production d'un pays ou d'une région. Il reflète la valeur totale de tous les biens et services produits, diminuée de la valeur des biens et services utilisés dans la consommation intermédiaire pour leur production.
- **Dépenses de recherche et développement** : correspondent aux dépenses en matière de recherche et de développement (R&D) effectuées par les administrations et les entreprises sur le territoire national. Rapportées au PIB, on obtient la part de R&D dite "consacrée" au PIB.
- **Énergies renouvelables** : énergies provenant de ressources que la nature renouvelle en permanence (eau, vent, soleil, matières organiques, chaleur de la Terre). Incluent l'énergie d'origine solaire, éolienne, hydraulique, géothermique, ainsi que le bois de chauffage, les résidus de récolte, les biogaz, les biocarburants, les déchets urbains ou industriels et les pompes à chaleur.